



R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE TOURCOING

SÉANCE DU 9 octobre 2026
à 10h30
CONVOCATION DU 05/10/2026

Délibération N° 2026-170

Présidence de Madame Anaïs DAKHIA

Nombre de membres : 17

PRÉSENTS :

Anaïs DAKHIA, Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Pierre DESSAUVAGES, Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Emilie CROËS, Laurence LIPPERT, Marie-Hélène LIARD, Myriam CATRISSE, Philippe DELANNOY, Philippe COURTIN, Marie HELMER.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Doriane BECUE MEURIN à Mme Anaïs DAKHIA, M. Christophe DESBONNET à Mme Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Mme Peggy LE DEAUT ELOY à M. Pierre DESSAUVAGES, M. Roger QUINGER à Mme Marie-Hélène LIARD.

EXCUSÉ :

M. Bertrand VANSEVEREN.

ABSENTE :

Mme Camille SZYMANSKI.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL

Rapport de **Madame DAKHIA Anaïs**

Mesdames, Messieurs,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu la délibération n°2026-015 en date du 13 février 2026 portant sur le Budget Primitif 2026,

Vu la délibération n°2026-111 en date du 19 juin 2026 portant sur le Budget Supplémentaire,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits nécessaires à la réalisation de dépenses et de recettes sur le budget principal,

Ceci étant exposé, il est proposé aux membres du Conseil d'administration

- d'**ADOPTER** les modifications budgétaires comme récapitulées ci-dessous :

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
BUDGET PRINCIPAL	-3 000,00 €	0,00 €

- d'**AUTORISER** Madame la présidente, et en cas d'empêchement, Madame la vice-présidente, à signer tous les actes, toutes les pièces et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- de **CHARGER** Monsieur le Directeur du C.C.A.S. de veiller à la bonne exécution des engagements souscrits.

15 POUR	
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
0 Ne participe pas part au vote	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseil

Adhère aux propositions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,

Certifié conforme,

Monsieur le Vice-Président délégué : Christophe DESBONNET

Secrétaire de séance :

Marie-Christine MARTIN LEMESRE




Pour le maire empêché ou absent
par délégation le Vice-Président
délégué du CCAS

Date de publication :
Réception au contrôle de légalité :
Référence technique :

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

ID : 059-265905992-20261009-2026170-DE

